

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1949-2003
Collation	167 vol.
Nombre de volumes	167
Cote	INDNAT
Sujet(s)	Industrie
Note	Numérisation effectuée grâce au prêt de la collection complète accordé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (S.E.I.N.)
Notice complète	https://www.sudoc.fr/039224155
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT
LISTE DES VOLUMES	
	1949, n° 1 (janv.-mars)
	1949, n° 2 (avril-juin)
	1949, n° 3 (juil.-sept.)
	1949, n° 4 (oct.-déc.)
	1949, n° 4 bis
	1950, n° 1 (janv.-mars)
	1950, n° 2 (avril-juin)
	1950, n° 3 (juil.-sept.)
	1950, n° 4 bis
	1951, n° 1 (janv.-mars)
	1951, n° 2 (avril-juin)
	1951, n° 3 (juil.-sept.)
	1951, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° 1 (janv.-mars)
	1952, n° 2 (avril-juin)
	1952, n° 3 (juil.-sept.)
	1952, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° spécial
	1953, n° 1 (janv.-mars)
	1953, n° 2 (avril-juin)
	1953, n° 3 (juil.-sept.)
	1953, n° 4 (oct.-déc.)
	1953, n° spécial
	1954, n° 1 (janv.-mars)
	1954, n° 2 (avril-juin)
	1954, n° 3 (juil.-sept.)
	1954, n° 4 (oct.-déc.)
	1955, n° 1 (janv.-mars)

	1955, n° 2 (avril-juin)
	1955, n° 3 (juil.-sept.)
	1955, n° 4 (oct.-déc.)
	1956, n° 1 (janv.-mars)
	1956, n° 2 (avril-juin)
	1956, n° 3 (juil.-sept.)
	1956, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° 2 (avril-juin)
	1957, n° 3 (juil.-sept.)
	1957, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° spécial (1956-1957)
	1958, n° 1 (janv.-mars)
	1958, n° 2 (avril-juin)
	1958 n° 3 (juil.-sept.)
	1958, n° 4 (oct.-déc.)
	1959, n° 1 (janv.-mars)
	1959, n° 2 (avril-juin)
	1959 n° 3 (juil.-sept.)
	1959, n° 4 (oct.-déc.)
	1960, n° 1 (janv.-mars)
	1960, n° 2 (avril-juin)
	1960, n° 3 (juil.-sept.)
	1960, n° 4 (oct.-déc.)
	1961, n° 1 (janv.-mars)
	1961, n° 2 (avril-juin)
	1961, n° 3 (juil.-sept.)
	1961, n° 4 (oct.-déc.)
	1962, n° 1 (janv.-mars)
	1962, n° 2 (avril-juin)
	1962, n° 3 (juil.-sept.)
	1962, n° 4 (oct.-déc.)
	1963, n° 1 (janv.-mars)
	1963, n° 2 (avril-juin)
	1963, n° 3 (juil.-sept.)
	1963, n° 4 (oct.-déc.)
	1964, n° 1 (janv.-mars)
	1964, n° 2 (avril-juin)
	1964, n° 3 (juil.-sept.)
	1964, n° 4 (oct.-déc.)
	1965, n° 1 (janv.-mars)
	1965, n° 2 (avril-juin)
	1965, n° 3 (juil.-sept.)
	1965, n° 4 (oct.-déc.)
	1966, n° 1 (janv.-mars)
	1966, n° 2 (avril-juin)
	1966, n° 3 (juil.-sept.)
	1966, n° 4 (oct.-déc.)
	1967, n° 1 (janv.-mars)
	1967, n° 2 (avril-juin)
	1967, n° 3 (juil.-sept)

	1967, n° 4 (oct.-déc.)
	1968, n° 1
	1968, n° 2
	1968, n° 3
	1968, n° 4
	1969, n° 1 (janv.-mars)
	1969, n° 2
	1969, n° 3
	1969, n° 4
	1970, n° 1
	1970, n° 2
	1970, n° 3
	1970, n° 4
	1971, n° 1
	1971, n° 2
	1971, n° 4
	1972, n° 1
	1972, n° 2
	1972, n° 3
	1972, n° 4
	1973, n° 1
	1973, n° 2
	1973, n° 3
	1973, n° 4
	1974, n° 1
	1974, n° 2
	1974, n° 3
	1974, n° 4
	1975, n° 1
	1975, n° 2
	1975, n° 3
	1975, n° 4
	1976, n° 1
	1976, n° 2
	1976, n° 3
	1976, n° 4
	1977, n° 1
	1977, n° 2
	1977, n° 3
	1977, n° 4
	1978, n° 1
	1978, n° 2
	1978, n° 3
	1978, n° 4
	1979, n° 1
	1979, n° 2
	1979, n° 3
	1979, n° 4
	1980, n° 1
	1982, n° spécial

	1983, n° 1
	1983, n° 3-4
	1983, n° 3-4
	1984, n° 1 (1er semestre)
	1984, n° 2
	1985, n° 1
	1985, n° 2
	1986, n° 1
	1986, n° 2
	1987, n° 1
	1987, n° 2
	1988, n° 1
	1988, n° 2
	1989
	1990
	1991
	1992
	1993, n° 1 (1er semestre)
	1993, n° 2 (2eme semestre)
	1994, n° 1 (1er semestre)
	1994, n° 2 (2eme semestre)
	1995, n° 1 (1er semestre)
	1995, n° 2 (2eme semestre)
	1996, n° 1 (1er semestre)
	1997, n° 1 (1er semestre)
	1997, n°2 (2e semestre) + 1998, n°1 (1er semestre)
	1998, n° 4 (4e trimestre)
	1999, n° 2 (2e trimestre)
	1999, n° 3 (3e trimestre)
	1999, n° 4 (4e trimestre)
	2000, n° 1 (1er trimestre)
	2000, n° 2 (2e trimestre)
	2000, n° 3 (3e trimestre)
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	2000, n° 4 (4e trimestre)
	2001, n° 1 (1er trimestre)
	2001, n° 2-3 (2e et 3e trimestres)
	2001, n°4 (4e trimestre) et 2002, n°1 (1er trimestre)
	2002, n° 2 (décembre)
	2003 (décembre)

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Volume	2000, n° 4 (4e trimestre)
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 2000

Collation	1 vol. (23 p.) : fotogr. ; 30 cm
Nombre de vues	24
Cote	INDNAT (169)
Sujet(s)	Industrie
Thématique(s)	Généralités scientifiques et vulgarisation
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	03/09/2025
Date de génération du PDF	08/09/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT.169

Note d'introduction à [l'Industrie nationale \(1947-2003\)](#)

[L'Industrie nationale](#) prend, de 1947 à 2003, la suite du [Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publié de 1802 à 1943 et que l'on trouve également numérisé sur le CNUM. Cette notice est destinée à donner un éclairage sur sa création et son évolution ; pour la présentation générale de la Société d'encouragement, on se reportera à la [notice publiée en 2012](#) : « [Pour en savoir plus](#) »

[Une publication indispensable pour une société savante](#)

La Société, aux lendemains du conflit, fait paraître dans un premier temps, en 1948, des [Comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publication trimestrielle de petit format résumant ses activités durant l'année sociale 1947-1948. À partir du premier trimestre 1949, elle lance une publication plus complète sous le titre de [L'Industrie nationale. Mémoires et comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#).

Cette publication est différente de l'ancien [Bulletin](#) par son format, sa disposition et sa périodicité, trimestrielle là où ce dernier était publié en cahiers mensuels (sauf dans ses dernières années). Elle est surtout moins diversifiée, se limitant à des textes de conférences et à des rapports plus ou moins développés sur les remises de récompenses de la Société.

[Une publication qui reflète les ambitions comme les aléas de la Société d'encouragement](#)

À partir de sa création et jusqu'au début des années 1980, [L'Industrie nationale](#) ambitionne d'être une revue de référence abordant, dans une sélection des conférences qu'elle organise — entre 8 et 10 publiées annuellement —, des thèmes extrêmement divers, allant de la mécanique à la biologie et aux questions commerciales, en passant par la chimie, les différents domaines de la physique ou l'agriculture, mettant l'accent sur de grandes avancées ou de grandes réalisations. Elle bénéficie d'ailleurs entre 1954 et 1966 d'une subvention du CNRS qui témoigne de son importance.

À partir du début des années 1980, pour diverses raisons associées, problèmes financiers, perte de son rayonnement, fin des conférences, remise en question du modèle industriel sur lequel se fondait l'activité de la Société, [L'Industrie nationale](#) devient un organe de communication interne, rendant compte des réunions, publiant les rapports sur les récompenses ainsi que quelques articles à caractère rétrospectif ou historique.

La publication disparaît logiquement en 2003 pour être remplacée par un site Internet de même nom, complété par la suite par une lettre d'information.

Commission d'histoire de la Société d'Encouragement,

Juillet 2025.

Bibliographie

Daniel Blouin, Gérard Emptoz, « [220 ans de la Société d'encouragement](#) », Histoire et Innovation, le carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement, en ligne le 25 octobre 2023.

Gérard EMPTOZ, « [Les parcours des présidents de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale des années 1920 à nos jours. Deuxième partie : de la Libération à nos jours](#) », Histoire et Innovation, carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en ligne le 26 octobre 2024.

2023 W001_0010_007

L'INDUSTRIE NATIONALE

SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE



Quatrième trimestre 2000

PUBLICATION SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR ROGER BEL
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

S O M M A I R E

Éditorial du Président Mousson.....	p. 3
« L'Industrie, entre premier et dernier mot »	p. 4
par Jacques Dermagne Président du Conseil Économique et Social	
Cérémonie de remise des Chaptal 2000	p. 7
Le jeudi 21 décembre 2000	
La Vie Industrielle :	
– Un colloque à Sophia-Antipolis	p. 17
– Pierre Faure (1942-2001)	p. 21

Les textes paraissant dans *L'Industrie Nationale* n'engagent pas la responsabilité de la société quant aux opinions exprimées par les auteurs.

É D I T O R I A L

LORSQU'EN 1789, l'Assemblée constituante organisa le marché commun français, en appliquant avec quarante ans de retard les préconisations de Vincent de Gournay :

« Laissez faire, laissez passer »

En premier lieu, elle supprima les privilèges corporatifs de certaines entreprises pour permettre aux autres de fabriquer et de créer un marché concurrentiel.

Pour permettre aux marchandises de circuler librement, elle démantela les barrières administratives et fiscales entre les régions.

Enfin, sur le plan fiscal, comme sur le plan juridique et réglementaire, toutes les entreprises furent placées sur un pied d'égalité.

De ce fait, mises à part les sérieuses turbulences révolutionnaires et guerrières, le marché commun français, avec les actions sélectives d'encouragement de la Société, fut une réussite. Par la suite il s'élargira à la Belgique, aux Pays-Bas, à la Ruhr et la Forêt Noire, à la Suisse, la Savoie et l'Italie du Nord, soit au total un marché commun couvrant 130 départements, jusqu'en 1815.

Si le marché commun européen a bien permis la libre circulation des marchandises, des biens et des personnes, il n'y a pas eu réponse commune au « laissez fabriquer ». D'un pays à l'autre, les entreprises ne sont pas égales devant la fiscalité, les charges, les réglementations, qui présentent toutes des disparités de grandes amplitudes. Le jeu de la concurrence est faussé, au profit des entreprises, qui ont le bonheur, sur le plan local d'avoir la situation la plus avantageuse.

Par contre, là où les études sont exagérément longues, où l'âge de la retraite est particulièrement bas,

où les bureaucrates publics sont les plus nombreux, il n'y a pas de miracle, les taxes, les charges et les impôts sont nécessairement très lourds et les réglementations denses et tatillonnées. Si de plus, les niveaux de salaires sont élevés contre un nombre réduit d'heures travaillées, les entreprises productives voient leur capacité compétitive réduite comme leur possibilité d'investissement.

Sauf si elles disposent de marchés captifs, les entreprises y sont appelées à végéter, puis disparaître. Dans certains cas, leur Gouvernement les prolongent en leur remboursant sous forme d'aides ou de subventions une partie de leurs impôts et taxes. Pour ce faire, il taxera et imposera plus lourdement les autres entreprises et les particuliers. Le système est un cercle vicieux d'où le gouvernement ne peut ou ne veut sortir. Les entreprises, qui le peuvent se délocalisent, au moins pour les nouveaux investissements, pour se placer en un lieu où le régime européen de l'entreprise la moins pénalisée, est appliqué. Cela ne peut évidemment faire l'affaire du pays d'origine et de ses habitants.

Le marché commun français a montré la seule véritable solution, un espace entrepreneurial unique, pour mettre toutes les entreprises à égalité, face à la concurrence. Qu'attendons-nous pour l'appliquer au marché commun européen ! C'est la seule voie pour garantir l'avenir des générations montantes et éviter les troubles sociaux, qui s'annoncent.

L'autre solution est de dire comme Louis XV « après moi, le déluge ! », Louis XVI en a expérimenté les conséquences...

BERNARD MOUSSON
Président



« L'INDUSTRIE, ENTRE PREMIER ET DERNIER MOT »

par Jacques Dermagne
Président du Conseil Économique et Social
Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur

A l'évidence c'est le tertiaire qui assure, dans un pays hautement industrialisé, le développement des effectifs au travail et ce n'est pas ce que l'on appelle « nouvelle économie » qui inversera les courbes. C'est d'autant plus évident que, de son côté, l'industrie est condamnée dans la guerre économique mondiale qu'elle mène, à produire de plus en plus de richesses avec de moins en moins de personnel, tandis que les services n'ont de succès qu'au prorata des effectifs qu'ils parviennent à mettre à la disposition du client.

Mais en rester là ne serait pas qu'une injustice à l'égard de l'industrie. Ce serait aussi une erreur d'analyse. En effet, si la France triomphe aujourd'hui dans le tourisme comme dans la restauration collective, dans l'assurance comme dans la grande distribution, c'est précisément parce que l'industrie lui en a donné les moyens. C'est l'industrie, avec son génie technologique, sa maîtrise de la complexité et des grands projets, qui a fondé son rayonnement économique de notre pays. Sans l'industrie notre pays n'aurait jamais pu être le berceau de ces grandes entreprises du tertiaire qui occupent aujourd'hui une belle moitié du CAC 40. Quelque part c'est à Chaptal que les seigneurs de l'immatériel doivent leur succès d'aujourd'hui. C'est parce que la France est l'un des pays les plus industrialisés du monde que les services ont pu rattraper leur retard des années 50 et devenir à leur tour des champions incontestés, à vocation mondiale.

Si notre industrie devait aujourd'hui s'assoupir ou ne plus être accompagnée dans son développement et son rayonnement par les autorités et l'opinion publique, nous perdriions rapidement notre rang dans le monde. Le fait nouveau est que ce n'est plus à l'industrie d'assurer les gros bataillons d'emplois mais, pour autant, l'industrie demeure le vecteur de notre succès économique et de notre progrès social.

Et quand elle a le courage de se restructurer, loin de lui mettre des bâtons dans les roues, il faut au contraire lui donner les moyens de réussir ses plans sociaux de telle sorte qu'elle maintienne le niveau de compétitivité qui lui permet de rivaliser avec tous ses concurrents qui naissent désormais sur les cinq continents, tout en protégeant l'emploi dès lors que ces évo-

lutions viennent satisfaire simultanément le formidable appétit d'emploi des nouveaux métiers.

Demander à chacun d'accepter la mobilité est incontournable mais c'est aussi et simultanément signer un contrat de reconversion et par conséquent de formation et d'offres d'activités nouvelles au financement desquelles on doit accepter de participer.

C'est là une illustration de l'importance d'un « contrat » dans notre nouvelle société. Le formalisme dont on veut l'entourer n'est peut-être pas l'élément le plus créateur de confiance. C'est la bonne compréhension des solidarités qui est la vraie source des nouveaux équilibres : le tertiaire avec l'industrie d'une part, l'ensemble des activités productives et les syndicats d'autre part. Dans un contrat, on peut chercher les failles pour le contourner. On ne peut tricher avec le partage d'une orientation négociée et devenue commune.

Mais ce sont les entreprises les plus anciennes qui disposent de l'expérience suffisante et souvent des moyens nécessaires pour se porter garantes de ces évolutions. Où les trouve-t-on, si ce n'est au cœur de l'industrie ? C'est une autre raison de ne pas se laisser investir par de fausses visions : le plus grand nombre n'est plus le facteur le plus déterminant de la réussite économique.

En admettant qu'il soit exact que nous soyons passés de l'ère industrielle à l'ère de l'information, la maîtrise de la matière et la fabrication, l'industrie, demeurent au centre du positionnement économique et, par conséquent, social, des nations. Les valeurs du Siècle des Lumières sont des valeurs éternelles qui savent mettre en harmonie la connaissance des sciences et des techniques d'une part, la philosophie et la sociologie d'autre part.

Gardons-en la leçon et assurons à l'industrie la place qui, au sein de notre Nation conditionne la place de la nation elle-même.

La formation de nos ingénieurs d'un côté et le financement des investissements de l'autre constituent l'environnement de toutes politiques industrielles qui « positivent » dirait-on dans le commerce.

Alors positivons et que vive notre industrie.

CÉRÉMONIE SOLENNELLE DE REMISE DES CHAPTAL

LE JEUDI 21 DÉCEMBRE 2000



HUBERT MARTIGNY

Président Directeur Général
Altran Technologie

Chaptal des Arts Mécaniques

PIERRE MONSAN

Ingénieur du Département de Génie
Biochimique et Alimentaire
de l'INSA à Toulouse

Chaptal des Arts Chimiques

MICHEL SOUFFLET

Président Directeur Général
Les Moulins Soufflet

Chaptal de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire

MICHEL LAVALOU

Président du CAETS
(Council of Academies of Engineering
and Technological Sciences)

Chaptal des Arts Économiques

YVES ROCHER

Président Directeur Général

Chaptal du Commerce, Transport, Tourisme, Outre-Mer

ANDRÉE PUTMAN

Designer - Architecte d'intérieur

Chaptal des Constructions et Beaux-Arts

PIERRE HAREN

Président Directeur Général
Ilog

Chaptal des Arts Physiques

THIERRY BRETON

Président Directeur Général
Thomson Multimédia

Chaptal des Arts de la Communication et de la Formation

JEAN-LOUIS BEFFA

Président Directeur Général
Saint-Gobain Pont-à-Mousson

Proposition du Conseil d'administration



© Benarinos-Duclos/GAMMA

Les Chaptal 2000
autour des Présidents Dermagne et Mousson

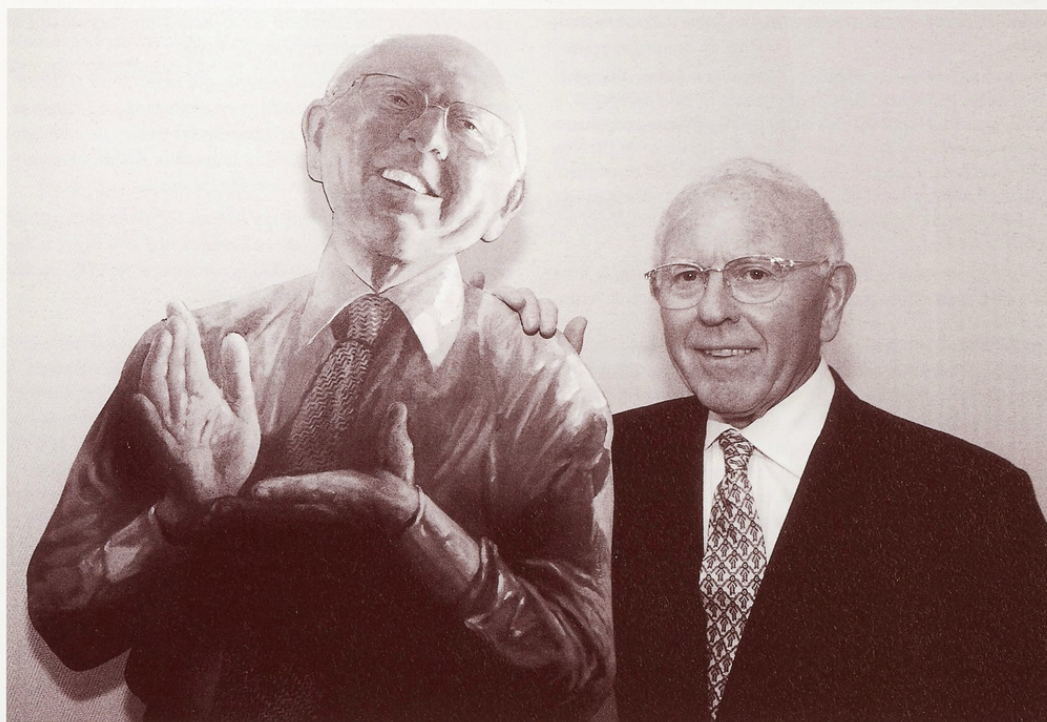
CÉRÉMONIE SOLENNELLE DE REMISE DES CHAPTAL 2000

APRÈS avoir accueilli chaleureusement, le jeudi 21 décembre 2000, les récipiendaires et la nombreuse assistance présente, le Président Bernard Mousson explique la présence, en avant première de 70 silhouettes de savants et d'entrepreneurs prestigieux, qui s'intégreront dans « Le Tour de France par 200 entrepreneurs ».

La Société n'a pas de recette propre, autres que ses cotisations, quelques dons et exceptionnellement des legs, ce qui freine, explique-t-il, l'ampleur des actions d'encouragement. L'exposition itinérante en direction de la jeunesse, a pour objectif de l'encourager à l'effort et à retrouver le chemin des études scientifiques un

peu délaissées. Cette action est d'une grande portée nationale, mais excède les moyens habituels de la Société, aussi espère-t-il trouver des concours financiers nouveaux, déjà un lauréat des années dernières a fait spontanément un très beau geste.

Il présente ensuite le Président du Conseil Économique et Social, Monsieur Jacques Dermagne, un grand professionnel, qui s'est mis au service de l'économie nationale et le remercie d'avoir bien voulu présider la Cérémonie des Chaptal 2000. Deux sociétaires, Madame Elisabeth Stibbe et Olivier Lemerle, liront alternativement les rapports des Comités.



Jean Rozé
Chaptal 1998
Bienfaiteur de la Société d'Encouragement

© Benoit-Duclos/GAMMA

HUBERT MARTIGNY CHAPTAL 2000 DES ARTS MÉCANIQUES

Après ses études (Diplôme de l'École Nationale des Arts & Métiers puis docteur-ingénieur en informatique) Hubert Martigny fait un passage comme consultant chez K.P.M.G. Il y rencontre Alexis Kniazeff; il fonde ensuite avec lui, en 1972, un cabinet de chasseurs de têtes et de conseil en fusions et acquisitions, spécialisé dans la haute technologie.

Constatant, de cet observatoire privilégié, que la technologie actuelle doit interconnecter de plus en plus de disciplines, ils créent en 1982 « Altran Technologies ». Dès lors, cette société de conseil en conseils et d'ingénierie intervient dans tous les domaines concernés par la haute technologie, notamment dans les secteurs tels que l'aéronautique et l'espace.

Depuis cette date, le groupe connaît une forte croissance : sa taille double tous les deux ou trois ans, et ce depuis cinq ans. Couvrant maintenant tous les métiers de l'ingénieur (la physique est le premier métier du groupe), et tous les secteurs d'activité (télécommunications, énergie, transport, électronique, biologie...), Altran accompagne plus de 500 grands groupes européens dans leur avancée technologique. Que ce soit pour accomplir un saut technique, réussir une diversification, acquérir un avantage concurrentiel, améliorer leur process ou réduire leurs coûts, ces entreprises trouvent chez Altran une diversité de talents et une méthode éprouvée dans l'approche des problèmes industriels complexes.

Leader européen, le groupe est le premier créateur d'emplois d'ingénieurs en Europe. Présent dans quatorze pays européens, il affiche un effectif total de plus de 10 000 ingénieurs-consultants répartis dans plus de 80 sociétés. Introduit à la bourse de Paris en 1987 et coté sur le marché, Altran Technologies a été récemment déclaré éligible au CAC 40. Sa performance boursière le classe n° 1 français et n° 1 européen de la création de valeur sur les cinq dernières années.

Marié à une femme chef d'orchestre, Hubert Martigny a eu l'occasion d'acheter la prestigieuse Salle Pleyel et, peu de temps

après, la manufacture française de pianos Pleyel.

Pour ses talents industriels, pour sa volonté de rapprocher les arts utiles et les arts libéraux, pour son mécénat culturel, sur proposition du Comité des Arts Mécaniques, le Président Jean Dollet étant rapporteur, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a nommé Hubert Martigny, CHAPTAL 2000.

Après avoir remercié la Société d'encouragement, Hubert Martigny a tenu à féliciter le rapporteur pour sa présentation. Il a ensuite souligné les caractéristiques qui ont fait le succès d'Altran :

« - Ce n'est pas une société d'un ou deux métiers mais multi-métiers, multi-secteurs, ce qui est très apprécié par ses clients et par ses ingénieurs, eux-mêmes, qui peuvent passer d'une industrie à une autre et d'un pays à un autre.

- Cette équipe est très jeune et veut avancer très fort, sa moyenne d'âge est de 30 ans.

- Elle est organisée en réseau. Au lieu d'être une immense armée de milliers de personnes, elle est scindée en petits groupes de 20 à 40 consultants dirigés par un manager. Elle donne à chacun de ces managers une grande autonomie. Ce sont de fait 400 petites Sociétés de conseils très indépendantes qui fonctionnent en réseau. Cette organisation colle au marché, qui ne cesse de bouger.

- Elle a une université interne, qui dispose de 1000 m², ses enseignements sont traduits en simultané en 5 langues. Des échanges existent avec les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs qui étudient le modèle Altran et apportent aussi leurs façons de voir les choses. »

Il conclue en annonçant qu'Altran Technologies, qui vit une belle aventure française, a l'ambition d'être la première compagnie à atteindre 40 000 ingénieurs d'ici 2005, voire avant, et devenir leader mondial.

PIERRE MONSAN CHAPTAL 2000 DES ARTS CHIMIQUES

Pierre Monsan, Ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (1969), est Docteur Ingénieur (1971) et détenteur d'un Doctorat d'État (1977) de l'Université de Toulouse. Nommé en 1980 Professeur à l'INCA Toulouse, il dirige le Département de Génie biochimique et alimentaire qui forme 150 étudiants par an et assure des activités de recherche scientifique via le Laboratoire de Biotechnologie-Bioprocédés, qui compte 70 chercheurs et 50 doctorants ou post-doctorants. Il a aussi une mission de transfert de technologie par le CRT Bioingénierie Gilbert Durand. Pierre Monsan est également Professeur à l'École des Mines de Paris, où il est responsable depuis 1993 de l'option Biotechnologie.

Auteur de plus de 150 publications scientifiques et d'environ 50 brevets, Pierre Monsan a effectué ses travaux de recherche dans les domaines de la catalyse enzymatique et du génie enzymatique, s'intéressant à un grand nombre de sujets : production et purification d'enzymes, conception rationnelle d'enzymes (par isolement, clonage et expression de gènes ou mutagenèse), mise en oeuvre en réacteurs continus, application d'enzymes à la réalisation de réactions d'hydrolyse contrôlée et de synthèse par réversion d'hydrolyse ou transfert.

En 1984, Pierre Monsan s'est impliqué, comme co-fondateur, dans la Société Bioeurope dont il a assuré la Direction Scientifique puis, en 1989, la Direction Générale et la Présidence du Directoire.

Il est actuellement toujours Directeur Scientifique de cette Société, qui rejoint le groupe SOLABIA en 1992 laquelle commercialise les produits issus des recherches de Bioeurope. Fabriqués dans une unité installée à Anet en Eure-et-Loir, dans les usines de Saint-Girons (Ariège) et de Beauvais (Oise), il s'agit principalement de polysaccharides, glucooligosides, dérivés d'acides aminés et oligopeptides obtenus par synthèse enzymatique.

En outre, Pierre Monsan est membre du Conseil des Applications de l'Académie des Sciences, Président du Club Crin Biotechnologie (Association ECRIN), Président d'Honneur de l'Association pour le Développement de la Bio-industrie (ADEBIO) et membre de nombreuses sociétés savantes.

Pierre Monsan a conduit avec brio et efficacité un ensemble d'activités universitaires et scientifiques remarquables. Particulièrement soucieux de l'application de ses travaux, il a fortement contribué à l'essor régional et national d'un domaine industriel clef, celui des Biotechnologies.

Sur proposition du Comité des Arts Chimiques, le Président Daniel Decroocq étant rapporteur, la Société d'encouragement pour l'industrie Nationale a nommé, Pierre Monsan, Chaptal 2000.

Après avoir remercié la Société d'encouragement, son Comité des arts chimiques et plusieurs personnalités dont Messieurs Louis Castex et Guy Mattioda, Pierre Monsan énonce deux messages :

« -Le premier concerne les produits issus de la bio-catalyse, ils illustrent que l'on peut concilier une recherche scientifique de bon niveau, avec une préoccupation de retombées industrielles. Il est dommage que la France se lamente périodiquement sur l'absence de valorisation de

sa belle recherche scientifique et notamment entre cette recherche et les PME. Un gouffre existe effectivement entre la recherche qui produit des résultats et le marché qui demande des procédés et des produits. »

Il est donc essentiel de confronter aux demandes du marché, des recherches technologiques performantes, qui peuvent combler des vides importants. Ces rencontres à organiser valoriseraient la recherche française et permettraient aux pouvoirs publics d'obtenir un retour, beaucoup plus conséquent, sur l'investissement que représente la recherche publique. Des établissements publics, comme l'École des mines de Paris, illustrent cette approche.

« -Le second message concerne les bio-catalyses, c'est-à-dire l'utilisation d'enzymes. Ces enzymes « gloutons », pour développer des procédés, méritent et doivent aujourd'hui être soutenus. En effet le domaine de la bio-Technologie fait actuellement peur, surtout à cause de la génomique.

Il faut mettre très rapidement des moyens pour développer ce que les anglo-saxons appellent le verdissement de l'industrie, c'est-à-dire développer des procédés beaucoup plus compatibles avec l'environnement, beaucoup plus économes d'énergie ». Il termine en lançant un appel pressant en direction du Secrétariat à l'industrie pour qu'il conforte et mette des moyens pour que les nouvelles méthodologies de ce secteur se traduisent par des retombées économiques importantes.

MICHEL LAVALOU CHAPTAL 2000 DES ARTS ÉCONOMIQUES

Michel Lavalou est l'actuel Président du « Council of Academies of Engineering and Technological Sciences », c'est-à-dire Président du Conseil International des Académies de Technologie. Chaque étape de sa carrière l'a préparé à remplir cette mission d'influence :

Diplômé de l'École de Physique et Chimie industrielles, il entre à 25 ans à la direction des recherches de la Compagnie Pechiney comme thésard. Puis devenu Docteur ès Sciences, il est tout de suite confronté au développement des procédés de fabrication, en l'occurrence des polymères fluorés.

Ensuite durant quatre années, il sera affecté à la production où il se fait distinguer en participant au développement technique mais aussi commercial de nouveaux produits. Ses qualités de développeur l'appellent comme Directeur de filiales de Saint-Gobain-Pechiney pour conduire durant plusieurs années de difficiles procédures de reconversion de production.

La recherche appliquée et le développement, c'est aussi la gestion avisée des personnes, qui peuvent, par leur ouverture d'esprit, contribuer heureusement au progrès. Ayant su le faire, il sera nommé, à 48 ans, Directeur des relations humaines de Rhône-

Poulenc. Deux ans après, il est Directeur Général des « Recherches et Développements » du groupe, puis Directeur Général Scientifique et Technique.

A chaque étape, sa vision de la complexité industrielle devient plus globale et plus synthétique. Après avoir siégé au Comité exécutif, il sera appelé comme Conseiller du Président. Cette expérience acquise chez Pechiney & Rhône-Poulenc s'élargira à l'ensemble de l'industrie française en accédant à la vice-présidence de la Mission Scientifique et Technique du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

La Présidence de l'Université de Technologie de Compiègne étant vacante, il en est élu Président. Il quitte l'industrie pour mieux la servir en préparant ses futurs acteurs. Durant 8 années, cet humaniste enrichira cette Université alors unique et portera au plus haut la réputation de cette institution. Après un tel parcours, c'est tout naturellement qu'en 1995, il sera élu Président du Conseil des Applications de l'Académie des Sciences.

Docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères, par ailleurs, il est ou a été administrateur de l'ONERA, du BRGM et de multiples associations ou fondations.

Alors qu'à l'étranger, le « développement et la technologie » ne sont pas considérés comme faisant partis des vertus cardinales des Français :

- pour avoir fait reconnaître, par la plus haute instance technologique internationale, à travers sa personne, la valeur des technologues français,
- pour sa contribution à la réflexion sur le concept de technologie, qui n'est pas encore clairement perçu en France, même des sphères, qui s'en réclament,

sur proposition du Comité des Arts Économiques, le Président Bernard Mousson étant rapporteur, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a nommé, Michel Lavalou, Chaptal 2000.

« Je tiens tout d'abord à remercier la Société d'Encouragement de cette distinction, j'en suis très ému. Pour recevoir une telle distinction, ce n'est pas seul que l'on peut réaliser le travail qui a été évoqué. Je remercie donc tous ceux qui ont travaillé avec moi ainsi que tous les patrons que j'ai pu avoir... »

Mon premier patron chez Pechinet, le Professeur Jean Champetier, était mon patron de thèse et était terriblement en avance sur son temps.

Je tiens à remarquer premièrement qu'à partir du moment où on aborde des sujets industriels dans une thèse dites scientifique, inévitablement les aspects scientifiques sont bien sûr primordiaux, mais aussi les aspects économiques, puisque par définition, nous travaillons sur des sujets qui ont vocation à déboucher ensuite dans le milieu industriel et commercial. Merci à ce professeur, qui m'a toujours ouvert ses portes chaque fois que des questions se sont posées lors de mon parcours.

J'ai été un peu étonné au départ, de recevoir un Chaptal proposé par le Comité des Arts Économiques, me sentant principalement technologue, mais je crois que cela a été rappelé, on ne peut plus faire de technologie sans faire de l'économie et du social. Merci encore pour ce grand honneur que vous me faites ce soir ».

MICHEL SOUFFLET CHAPTAL 2000 DE L'AGRICULTURE ET DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Voici un de ces hommes exceptionnellement dynamiques qui surgissent, çà et là de notre terroir et enrichissent la France. A 27 ans, il hérite de l'entreprise familiale de négoce de céréales, qui emploie alors douze personnes, à Nogent-sur-Seine, il la développera en une quarantaine d'années pour devenir avec plus de 27 000 collaborateurs, le premier meunier d'Europe.

Michel Soufflet est né en 1930, il renoncera à des études supérieures pour travailler dès 18 ans avec son père. En 1957 il prend donc la direction de l'entreprise familiale, il développe le négoce pour collecter en 1963, plus de 2,5 millions de tonnes de grains et de farine. Il profitera de la naissance du marché commun et de son extension pour s'orienter vers l'exportation, acquérir des silos, des moulins.

Il se diversifie vers la malterie pour alimenter la brasserie, et créer des filiales en Grande-Bretagne, en Hollande et en Espagne. Il prend le contrôle de concurrents, telle la Société Française de Meunerie du Groupe Pantin (7 100 tonnes par jour de farine en 2000)...

La diversification se poursuit et ce qui va devenir le groupe Soufflet crée successivement 7 boulangeries industrielles produisant 27 000 tonnes par an, qu'il a depuis cédé. Il acquiert le premier silo portuaire à Rouen, construit et prend sous contrôle des malteries en France et en Belgique, des maïseries, des usines de transformation de riz et de légumes secs. Le groupe poursuit son internationalisation en créant des filiales commerciales à Tokyo, Singapour.

Michel Soufflet s'implique, enfin, dans la navigation fluviale en facilitant l'aménagement de canaux pour la circulation des péniches de sa clientèle.

Aujourd'hui le Groupe Soufflet possède 9 moulins en France et 3 en Belgique, 16 malteries, 1 maïserie, 1 usine de riz et de légumes secs, 4 silos portuaires, 134 silos de collecte de céréales, 6 filiales à l'étranger.

Michel Soufflet est administrateur de SECOBRA RECHERCHE et du PORT AUTONOME de Rouen ; Membre du Comité Permanent de l'Office National des Céréales ; Président du SYMEX (Syndicat de la Meunerie d'exportation) ; Président de Grands Moulins de France.

Officier de la Légion d'Honneur, il est titulaire de nombreuses distinctions françaises et étrangères

Sur proposition du Comité de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, le Président Roland Rosset étant rapporteur, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a nommé Michel SOUFFLET, Chaptal 2000.

« Je remercie la Société d'encouragement et suis très honoré que ce soit le Président Dermagne qui m'ait remis cette distinction.

Mon entreprise est centenaire, il n'y a plus beaucoup d'entreprises centenaires. Une de nos particularités est d'avoir conservé 100 % du capital. Nous n'avons jamais demandé d'interventions financières pour financer nos développements. »

Michel Soufflet évoque ses soucis pour développer de la valeur ajoutée et exporter, jusqu'à devenir le premier meunier européen, puis le premier maltier européen mais également le troisième mondial et le premier exportateur de

malte dans le monde, avec des implantations à Saint-Petersbourg, Slovaquie, Hongrie, Roumanie..., enfin le premier maïsier européen. C'est parce qu'il devenait concurrent de ses propres clients, qu'il avait renoncé à la boulangerie industrielle. Il témoigne ensuite des valeurs de l'entreprise :

« Notre développement a été basé sur ce que mon père m'a appris, c'est-à-dire le bon sens, ça permet souvent de faire des choses simples et efficaces, ainsi que le respect des hommes. Je pense que dans une entreprise, les principales richesses sont avant tout les hommes et l'épanouissement qu'ils peuvent atteindre à travers leur travail dans l'entre-

prise. Un autre point qui à mon avis est essentiel, c'est le travail. En travaillant dur, c'est ce qui fait la différence avec nos concurrents.

Aujourd'hui, notre politique est toujours basée sur ces mêmes principes.

Maintenant, j'arrive à un âge où je dois éventuellement me ménager, j'essaie de transmettre à mes enfants et à mon fils qui va me succéder les mêmes principes, pour continuer le développement de l'entreprise. Nous sommes partis avec 8 à 10 personnes, nous sommes maintenant pratiquement 3000, implantés dans 17 pays du monde. Nous entendons bien continuer à nous développer. »

YVES ROCHER

CHAPTAL 2000 DU COMMERCE, DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE L'OUTREMER

Lorsque son Père disparaît, Yves Rocher n'a que quatorze ans, il doit quitter l'école pour gagner sa vie, en accompagnant sa maman sur les marchés de la région et vendre des chapeaux. A La Gacilly, où il est né et où il vit, au cœur du terroir breton, la seule grande distraction est le spectacle de la nature, il se prend de passion et communique avec celle-ci. Il recueille les populaires recettes de « bonne-femme », dont la composition et le dosage des plantes remontent du fond des âges.

A 26 ans, il fabrique sa première pommade. Quatre ans après il construit sa première usine pour fabriquer sa première ligne de produits de beauté. Avant la vague écologique, qui va le porter, il écrit le « Livre vert de la beauté » et lance sa ligne verte, il a 35 ans. Au lendemain des événements de 68, il ouvre son premier magasin à Paris, où il offre 149 références de produits, anime 334 collaborateurs et construit une seconde usine toujours à La Gacilly, dont il est maire. En 1981, l'équipe atteint 2350 personnes pour un chiffre d'affaire de un milliard. En 1982, il est élu conseiller général et l'est toujours.

En 1991, il confie les rênes du groupe à son fils Didier, mais en 1994, il a la grande douleur de le perdre et doit reprendre la tête du Groupe. Outre la création de produits sophistiqués vedettes, Yves Rocher a su diversifier son offre, avec des marques nouvelles, - « Daniel Jouvence » en cosmétologie et diététique marine, qui se développe sous la direction de Daniel, son fils cadet. - « Dr Pierre Ricaud » est un nouveau concept de beauté, - « le Monde des parfums », offre une gamme senteurs originales, - « Stanhome » est une entreprise extérieure, qui a rejoint le groupe. Elle est dirigée par son fils Jacques et offre des produits d'entretien ménager, - Yves Rocher « laboratoire Santé Naturelle » ouvre l'accès du groupe dans les produits diététiques. Sous la marque « Françoise Saget » est offert du linge de maison et sous l'immémoriale marque « Petit Bateau » une gamme de produits pour enfants, dont des sous-vêtements.

Aujourd'hui le Groupe dépasse les 13 milliards de francs de C.A., dans 88 pays. Il dispose de 7 centres de production et de 13.000 collaborateurs permanents, dont 3.500 en Bretagne, région à laquelle le fondateur est viscéralement attaché.

La force de vente est constituée : de 1350 magasins à son enseigne (18,4 % du CA), de 180000 conseillères pour la vente à domicile (17 % du CA), de 20 millions de clientes fidèles à la vente par correspondance, qui représente 50,8 % du CA, dont 10 % se font par téléphone, un service d'achat « on line » a été mis en place et des sites web sont progressivement ouverts dans tous les pays.

En 1991, Yves Rocher et son fils Jacques, ont créé la Fondation Yves Rocher, qui soutient diverses actions de protection de la nature, elle finance en France, au Liban, en Amazonie des plantations d'arbres. Le groupe a une forte activité de mécénat.

Pour notamment l'exemple et l'espoir qu'il donne à ceux qui ont un départ difficile dans la vie, sur proposition du Comité du Commerce, des Transports, du Tourisme et de l'Outremer, sur rapport du Président Raymond Cipolin, Yves Rocher, a été nommé Chaptal 2000.

Yves Rocher m'a chargé de vous dire combien il a été flatté de l'honneur que la Société d'encouragement lui fait, en lui décernant le Chaptal 2000 du Commerce.

Il m'a également chargé de vous dire combien il regrette de ne pas être parmi nous, il aurait en effet souhaité partager l'honneur qui lui est fait, avec vous tous et tous les autres entrepreneurs qui ont été distingués ce soir.

De cet honneur que vous lui faites, il vous en remercie très chaleureusement.

ANDRÉE PÛTMAN CHAPTAL 2000 DES CONSTRUCTIONS ET BEAUX-ARTS

Andrée Putman incarne l'esprit pionnier, novateur et moderniste des designers de notre temps, mais également respectueux des valeurs du passé. Après avoir été journaliste pour la rubrique de décoration « Les Cahiers de Elle », elle entre en 1958 dans le monde du style avec Denise Fayolle et participe à l'aventure du PRISUNIC. Elle travaille à l'agence MAFIA (bureau de style), puis lance en 1973 avec Didier Grumbach « Créateurs et Industriels ».

« Archéologue-amateur de son temps », comme elle se qualifie, Andrée Putman ouvre en 1978 un lieu dénommé ECART, qui dérouté ou enchante par son austérité, plus laboratoire qu'exposition ou bureau d'études. Elle y édite du mobilier d'architectes et de designers, qui alors sont totalement inconnus et dont les œuvres sont devenues mythiques : Eileen Gray, Jean-Michel Franck, Robert Mallet Stevens, Michel Duffet...

Elle répare ces oublis du passé à partir de documents originaux en respectant totalement les dessins des créateurs. Avec ECART, elle fait également découvrir les réalisations de jeunes créateurs talentueux : Olivier Gagnere, Sylvain Dubuisson...

La démarche d'Andrée Putman a redéfini la fonction de décorateur, terme qu'elle rejette. Elle joue des volumes et de la lumière plutôt que de saturer l'espace de détails « décoratifs ». Grâce à sa démarche, l'architecte d'intérieur a enfin droit de cité.

Les lieux signés Andrée Putman ne sont jamais réducteurs ; son originalité, réside dans son éclectisme et son art pour mettre en scène des volumes épurés, au sein d'harmonies de couleurs neutres, sa recherche de contraste subtil entre les verticales et les horizontales, les vides et les pleins, l'ombre et la lumière, et entre

les matériaux. Cette volonté de neutralité fait que ses aménagements résistent aux effets de mode, ils sont intemporels et inclassables en matière de style, sinon le sien.

Ouverte à toutes les formes de création, de la musique à la mode, de la peinture au cinéma, soucieuse de l'unité artistique du moindre détail, Andrée Putman s'attache à traduire l'intériorité de chaque lieu et à en souligner les contrastes et l'harmonie architectonique, qu'il s'agisse d'aménagements de boutiques pour Azzédine Alaïa ou Karl Lagerfeld, d'hôtels et de restaurants le Morgans à New-York, le Sheraton à Roissy ou le Im Wasserturm à Cologne..., de musées, de galeries d'art, d'appartements privés, l'Hôtel de Région de Bordeaux, l'intérieur du Concorde.

« Soyez réguliers et ordonnés dans votre vie, afin que votre travail puisse être violent et original ». Cette phrase de Flaubert, citée par Andrée Putman dans une biographie qui lui est consacrée, caractérise le principe et le cheminement de son œuvre qui contribue au rayonnement de l'élégance française.

Grand Prix européen d'architecture d'intérieur en 1991 ; Oscar du design par le Nouvel Économiste en 1993 ; Grand Prix National de la Création Industrielle du Ministère de la Culture en 1995 ; Médaille des Stars of Design en 1997 à Los Angeles. Andrée Putman est Docteur honoraire des Écoles d'art et de design de New-York et Chicago.

Sur rapport du Président Jean Carayon, assisté de Francesco Giganti, et présentation du Comité des Constructions et Beaux-Arts, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a nommé Andrée Putman, CHAPTAL 2000.

PIERRE HAREN CHAPTAL 2000 DES ARTS PHYSIQUES

Pierre Haren a 47 ans. Polytechnicien, il a choisi le Corps des Ponts-et-Chaussées, avec des aptitudes pour ouvrir des voies nouvelles, qui s'épanouiront dans la recherche et l'activité « entrepreneuriale ». Il découvrira, au M.I.T. à l'occasion de son Ph. D., l'Intelligence Artificielle. Il contribuera aux études océanographiques françaises, par des travaux originaux sur la modélisation de l'hydrodynamique des vagues, et participera à la naissance de l'IFREMER.

A partir de 1983, au sein de l'INRIA, où il devient chef du projet « Systèmes Multi-Experts », il se passionne pour l'informatique et l'Intelligence Artificielle. Dès cette époque, il travaille sur les sujets les plus en pointe, comme les techniques de programmation dite « orientée objet », qui a envahi la technologie de l'information et des communications.

En 1987, Pierre Haren, se tourne vers le monde industriel de l'innovation technologique et de la commercialisation de produits informatiques de pointe. Avec le soutien de l'INRIA, et s'entou-

rant de collaborateurs venant de Bull et de Xerox, il lance : ILOG (« Intelligence Logicielle »), qui se place avec succès, sur le marché des outils informatiques. Ceux développés par ILOG trouvent leurs applications dans de multiples domaines : gestion et maintenance de grands ports, gestion de trafic aérien, systèmes de télécommunications par satellite, etc.

ILOG réussit, grâce au dynamisme de Pierre Haren, à s'établir, avec succès, sur les lieux même où se développent les techniques avancées de la « nouvelle économie » : la fameuse « Silicon Valley » californienne. Listée au NASDAQ, la société ILOG a connu une croissance très rapide de son chiffre d'affaires, qui atteignait 200 MF en 1999. Succès qui ont valu récemment à ILOG le titre de n° 1 mondial des vendeurs de composants logiciels, décerné par « International Data Corp ». Ajoutons que Pierre Haren a choisi de fonder le développement de ses produits actuels et futurs sur l'utilisation du « langage C++ » pour la programmation « orientée objet », un choix judicieux sur le plan stratégique.

Les succès de Pierre Haren et de l'entreprise qu'il dirige avec un grand dynamisme, témoignent des réelles possibilités que peut avoir une entreprise française, qui sait choisir ses « créneaux », réunir des personnalités de talent et marier habilement esprit d'innovation et sens des affaires, de se placer avec succès sur les marchés les plus concurrentiels de la « nouvelle économie », tout au moins sur des segments appelés à durer.

Sur proposition du Comité des Arts Physiques, Jacques Ernest étant rapporteur, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a nommé Pierre Haren, CHAPTAL 2000.

Pierre Haren très impressionné par la personnalité des autres Chaptal, fait part du grand honneur qu'il ressent d'être reçu parmi ceux-ci.

Il fait ensuite remarquer que le logiciel paradoxalement défie les lois de la physique, il est immatériel, ce qui le fait facilement sous-estimer et en même temps il pèse très lourd dans l'économie mondiale. Il livre ensuite deux observations, sur la position de la France par rapport aux États-Unis.

« - Je crois que nous n'investissons pas assez dans le logiciel. Le logiciel est un formidable outil pour faire des gains de productivité. Ils ont amené cette formidable croissance aux États-Unis et sa pérennité de la croissance même si elle a tendance à légèrement s'affaiblir. C'est aussi une source formidable d'aventures industrielles : optimiser le port de Singapour, des aéroports dans le monde entier. Je crois qu'il

faut impérativement, que les grands groupes et les petites entreprises se rendent compte de l'importance de l'investissement logiciel pour leur futur et aussi de la satisfaction qu'il y a à développer ce genre de système et à en disposer.

- La seconde observation, est qu'en France, le public ne se préoccupe pas ou n'est pas assez exigeant en matière de qualité de services. Le public américain lui est très exigeant sur la qualité et la gestion de la relation avec les clients. Les américains ont inventé cette façon de se comporter et ils y travaillent, chaque jour, avec beaucoup d'attention. Sur ce point nous avons beaucoup de retard et il y a là un vrai danger pour les entreprises françaises.

Ces entreprises américaines nourries d'une extraordinaire qualité de leur relation client arrivent, à travers le WEB, en France. Elles vont concurrencer les entreprises françaises. Assez rapidement les consommateurs français se rendront compte, qu'il est nettement plus efficace et plus agréable d'être très bien servi à l'aide de l'informatique avancée mis au point par une entreprise américaine, plutôt que d'être mal reçu par la concurrence, fût-elle française.

L'informatique est essentielle comme la gestion de la relation entre les entreprises et leurs clients. La combinaison des deux est capitale pour l'avenir, c'est un défi que l'industrie française doit impérativement relever. »

THIERRY BRETON CHAPTAL 2000 DES ARTS DE LA COMMUNICATION ET DE LA FORMATION

Thierry Breton a découvert l'informatique comme élève à SUPELEC, puis aux États-Unis, où à 26 ans, il crée une entreprise d'informatique. Parallèlement, il écrit des romans d'anticipation comme Software en 1984 ou Netware en 1987 et aussi des essais, sur le télétravail, les télé-services, où il expose sa vision des nouvelles techniques, qui doivent s'adapter aux besoins des consommateurs. De cette période, il a retiré la nécessité d'avoir une longueur d'avance dans la compréhension de son environnement.

Sa personnalité sera marquée par deux hommes passionnés par l'industrie :

- René Monory, qui lui a appris la politique et les relations avec les hauts-fonctionnaires. Vice-président du Conseil Régional de Poitou-Charentes, il participe au projet visionnaire du Futuroscope.

- Jean-Marie Descarpentries, ensuite qui, chez Bull, lui a appris la rigueur, les partenariats stratégiques, dans un monde où la taille est essentielle, enfin à payer de sa personne, à aller sur place...

Alors que le Gouvernement allait céder pour un franc THOMSON MULTIMÉDIA, en prendre la direction était un pari très risqué. Trois ans après, l'acquéreur coréen se porte mal alors que THOMSON MULTIMÉDIA, a retrouvé croissance et rentabilité, et pèse en Bourse 100 milliards, pour sa privatisation.

Thierry Breton devenu le président d'une entreprise de taille mondiale, va lui imprimer son style, fondé sur la rigueur, la discrétion, le travail, la transparence et la fidélité aux engagements avec ses partenaires. Ce grand imaginaire est aussi un pragmatique allant à l'essentiel et impulse tous les jours à ses collaborateurs la force et l'envie de créer sans attendre.

Quatrième Groupe mondial d'électronique « grand public », THOMSON MULTIMÉDIA, c'est un chiffre d'affaires 1999 de 6,7 milliards d'euros et 55 000 salariés dans plus de 30 pays. Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2000 accuse une augmentation de 45 % par rapport à celui de 1999, après une hausse de 19 % sur l'ensemble de l'exercice 1999.

Pour atteindre ces objectifs, le Groupe a certes amélioré ses positions sur le marché en télévision sur l'Europe, a appliqué depuis 1997 des restructurations, cassé des baronnies, intéressé un personnel pris de doute...

Mais si, Thierry Breton a redressé THOMSON MULTIMÉDIA, c'est en réinventant l'entreprise par une nouvelle stratégie d'anticipation et de partenariat :

- Anticipant les besoins de loisirs des consommateurs à domicile, il a fait du Groupe le leader mondial sur des produits numériques à haute valeur ajoutée, comme la réception de programmes par

satellite, développés pour DIREC-TV aux États-Unis ou pour Canal+ et TPS en Europe. Le Groupe continue d'investir en recherche et développement, il a déployé dans 4 millions de téléviseurs des guides électroniques de programme, pour naviguer sur 200 chaînes. Ce projet a séduit de nombreux annonceurs, dont les principaux diffuseurs américains et les constructeurs automobiles.

– Il a aussi développé des partenariats stratégiques :

- Avec Microsoft, création d'une société commune afin de lancer des services interactifs pour les téléviseurs.
- Avec Seagate Technology, création d'une société commune pour anticiper un changement de comportement des consommateurs, telles que le temps différé et les services à la demande.
- Avec Schneider Electric, un accord de recherche technologique pour permettre à des produits domestiques de communiquer entre eux.
- Avec Alcatel, création d'une société commune pour devenir le leader dans les produits de communication aux États-Unis.
- Avec Philips, en regroupant leurs propres activités de diffusion professionnelle pour devenir le leader dans la télévision numérique terrestre et reproduire ainsi son succès dans la télévision numérique par satellite.
- Avec l'acquisition de Technicolor, qui est N° 1 mondial dans le traitement et la distribution de films, le grand fabricant et distributeur indépendant de DVD, CD et cassettes vidéo préenregistrés et le leader dans les services de laboratoire numériques, THOMSON MULTIMÉDIA devient un leader dans les services

à l'industrie des médias et aux fournisseurs de contenus.

L'histoire continue pour THOMSON MULTIMÉDIA..., elle s'écrit chaque jour « à l'arraché » pour Thierry Breton ...

Sur proposition du Comité des Arts de la Communication et de la Formation, Olivier Mousson étant rapporteur, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a décerné à Thierry Breton le titre de Chaptal 2000.

Thierry Breton est très sensible à l'honneur qui lui est fait de recevoir le CHAPTAL de la Communication 2 000, il remercie la Société d'encouragement de l'avoir choisi. Il complimente chaleureusement les autres Chaptal de l'année.

Thomson Multimédia, comme l'a présenté le rapporteur, est une entreprise très présente à l'étranger, elle a 93 % de son chiffre d'affaire hors de France. Elle a annoncé récemment une opération importante, l'acquisition de la Société Technicolor aux États-Unis. Thierry Breton n'a pu se dégarer comme il l'espérait, il est actuellement à l'étranger comme il y est environ 3 mois par an, c'est la raison de son absence. Il présente ses plus vifs regrets aux Présidents Dermagne et Mousson, ainsi qu'aux personnes qui assistent à la cérémonie.

JEAN-LOUIS BEFFA CHAPTAL 2000 DE L'INDUSTRIE

Né à Nice en 1941, Jean Louis Beffa a été au Lycée Masséna un brillant élève, qui a depuis tenu toutes ses promesses. Sortant de Polytechnique, il choisit le Corps des Mines et fera successivement l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, puis celle du Pétrole. Il confortera sa culture générale à l'Institut d'Études Politiques, dont il est diplômé.

De 1967 à 1975, il servira la République, principalement au Service du raffinage de la Direction des Carburants, où il deviendra l'adjoint du Directeur et sera nommé ingénieur en chef des mines.

Il quittera l'administration à 34 ans pour la Compagnie Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, comme Directeur du Plan. En 1978, il deviendra Directeur Général et l'année suivante Président Directeur Général de Pont-à-Mousson, tout en dirigeant la branche canalisation et mécanique de la compagnie Saint-Gobain. Il devient en 1982, le Directeur Général puis en 1986, le Président Directeur Général de la Compagnie Saint-Gobain. Il a 45 ans.

Recevant la responsabilité d'une des plus anciennes entreprises françaises, créée au XVII^e siècle, il aura à cœur d'une part d'affirmer sa pérennité, en assurant sa vitalité compétitive et sa rentabilité, d'autre part d'élever son prestige par une position de leader dans son métier, qui est le verre et auprès de sa clientèle essentielle, qui est celle du bâtiment, tout en démontrant qu'elle a la vigueur de développer ses compétences sur des métiers d'avenir et répondre avec ardeur au défi de l'internationalisation des marchés.

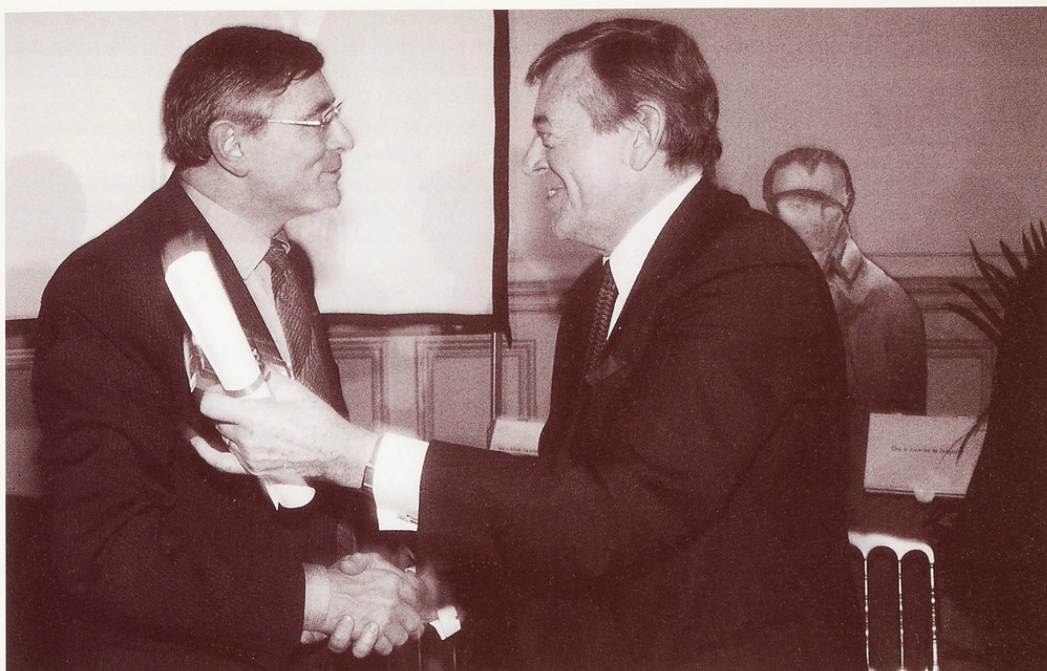
Durant dix ans, il va imposer une réorientation stratégique, qui transformera profondément les structures et les activités de la

société. Il l'allège de métiers hérités de la mode des diversifications, qui alourdissent inutilement le groupe, pour privilégier trois pôles :

- le Verre décliné sous toutes ses utilisations (vitrage, sécurité, isolation, renforcement, bouteilles, pots et flacons représente 70 000 emplois, pour 43 % du CA ;
- l'habitat : canalisations et accessoires, produits pour façades et toitures, mortiers spéciaux, menuiserie industrielle, distribution de matériaux. Ajoutons que le Groupe investit dans le lancement de sites Internet marchands vers les entreprises de construction et de rénovation., ce pôle représente 45 000 emplois et 36 % du CA ;
- les matériaux de hautes performances : céramiques de four et autres, les abrasifs, les plastics (tuyaux, flacons, film, mousses, produits pvc, verres ophtalmologiques, 48.000 emplois et 21% du CA. Sous cette grande diversité se cache souvent une logique de complémentarité ou de contre-concurrence au verre. Ce pôle recèle des niches industrielles à forte valeur ajoutée.

Autre aspect de la stratégie : la société recherche une mondialisation de sa clientèle. Sur un total de 165 000 employés, l'internationalisation de l'activité donne la répartition suivante 47 000 sont en France, 55 000 dans le reste de l'Europe, 37 000 en Amérique du Nord et 25 000 dans le reste du monde. Ce rééquilibrage géographique s'est fait au prix d'une forte croissance externe.

La consolidation et la modernisation de Saint-Gobain, ses gains en part de marchés au terme de 15 années de présidence démontrent que Jean Louis Beffa a été un excellent stratège industriel.



© Benarinos-Duclos/GAMMA

Jean-Louis Beffa et le Président Jacques Dermagne



© Benarinos-Duclos/GAMMA

Jean-Louis Beffa, Chaptal de l'Industrie 2000
au second plan les silhouettes de Chaptal et Conté

Dès 1989, il avait été encouragé par un « manager de l'année ». Les stratégies militaires se forment en s'imprégnant des différentes doctrines et en étudiant les campagnes et batailles historiques des grands stratèges. C'est peut-être la même démarche qui a conduit Jean-Louis Beffa, durant plusieurs années à présider l'Institut d'Histoire Industrielle.

Jean-Louis Beffa est président du conseil de surveillance de Poliet, vice-président ou administrateur de plusieurs Sociétés importantes. Il est aussi membre depuis onze ans du Conseil Supérieur de la Langue Française, administrateur de l'École Polytechnique, de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris.

Sur présentation du Conseil d'Administration, en référence avec François Michelin, Marcel Dassault, Pierre Bellon, Pierre Fabre reconnus Chaptal de l'Industrie, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, a nommé : Jean-Louis Beffa, CHAPTAL 2000 de l'Industrie

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs permettez-moi de vous remercier très chaleureusement, pour cette distinction à laquelle je suis particulièrement sensible.

Chaptal a été un grand scientifique, un grand administrateur et surtout un homme qui a su regarder vers l'avenir.

Cette distinction je la dois et la partage chaleureusement avec l'ensemble de l'équipe de Saint-Gobain, ces 168 000 personnes qui nous permettront en 2001, de franchir pour la première fois le cap des 200 milliards de francs de chiffre d'affaires, et le cap des 7 milliards de francs de résultat net.

Le groupe Saint-Gobain est fidèle à son histoire. Son héritage historique, les métiers du verre et du tuyau de fonte représentent encore la moitié de notre chiffre d'affaires, mais il a également changé pour plus de la moitié de ce qu'il est aujourd'hui, en ayant choisi deux grands axes :

- d'une part, les matériaux de haute technologie,*
- d'autre part, la distribution.*

Aujourd'hui, un groupe comme le nôtre doit absolument évoluer en tenant compte de trois facteurs essentiels :

1) La mondialisation : Sur 10 ans le groupe Saint-Gobain, grâce à la mondialisation, qui nous touche tous, est passé de la présence industrielle dans 20 pays à 45 pays. Plus de 2000 personnes aujourd'hui à la fois en Pologne, en République Tchèque, au Brésil, en Chine, au Mexique, en Inde. La mondialisation marque une profonde mutation du groupe.

2) L'évolution des technologies : Saint-Gobain a dû repenser pratiquement tous ses métiers pour intégrer les nouvelles technologies de l'information et en particulier ce nouveau moyen de communication qu'est « Internet ».

3) La mutation du monde économique : d'un monde de production vers un monde de technologies, de services et de conseils.

C'est pour cela que la compagnie, qui restera un groupe industriel, est aujourd'hui également, pour le tiers de son chiffre d'affaires, un groupe de distribution.

Il y a 25 ans, je suis rentré dans un Saint-Gobain obsédé par la technologie, les usines et les prix de revient, aujourd'hui, ses moteurs essentiels sont les nouvelles technologies, les services, les clients et les produits nouveaux.

Ces trois points : mondialisation, nouvelles technologies et mutation vers les services me paraissent être ce qui gouverne les dynamiques des grands groupes industriels dans leurs adaptations.

Un mot encore sur un point essentiel : Avons-nous encore besoin de défendre l'industrie dans notre pays ?

Ma réponse est clairement oui, quand nous regardons les dernières mutations, les dernières mesures prises par le législateur et l'administration elle-même.

Aujourd'hui la France donne-t-elle une priorité à son industrie, par rapport à ce que fait, par exemple, l'Allemagne ?

Est-ce le faire, avec les 35 heures, système trop rigide et le fait que nos cadres sont amenés aujourd'hui à avoir sept semaines de congés payés ? Cela laisse, entre autres, stupéfaits les cadres américains du groupe.

Est-ce le faire en maintenant la taxe professionnelle cet impôt spécifique à la seule industrie française ?

Est-ce le faire, en ajoutant récemment cet engin bizarre qu'est la taxe sur les activités polluantes, qui va toucher systématiquement les mêmes secteurs que la taxe professionnelle ?

Alors que le groupe Saint-Gobain, dans le même métier en Allemagne, soumis à la même réglementation de type européenne, soumis aux mêmes préoccupations vis-à-vis de l'environnement, ne paiera quasiment rien.

Notre pays est-il vraiment préoccupé par son industrie ? Je ne le crois pas.

Quelles décisions prendrons-nous pour l'avenir ? Où implanterons-nous nos usines ?

Aujourd'hui, un groupe comme Saint-Gobain mettra la part essentielle de ses nouvelles usines plutôt en Pologne, République Tchèque...

La France, ces derniers mois est retombée dans un déficit de son commerce extérieur. Ne faut-il pas rappeler que le moteur du commerce extérieur, au-delà des services, reste l'industrie, même si les emplois y sont, désormais, en nombre plus faibles ?

A mes yeux, défendre une politique énergétique valable et ne pas succomber aux facilités et aux fantasmes d'une mauvaise vision de la politique d'environnement reste essentiel.

Défendre encore et toujours un développement industriel français, défendre les exportations françaises est une mission qu'il faut continuer à se donner.

Aussi, je terminerai en disant : Que faut-il expliquer aux jeunes aujourd'hui ? Que leur transmettre ? À l'École Polytechnique, on nous apprenait la devise : « Pour la patrie la science, et la gloire ». Elle reste valable aujourd'hui, pour la France, la patrie ayant maintenant une dimension européenne et la gloire passant par le service à la Nation.

L'esprit d'entreprise consiste à mettre dans son travail un peu de passion. Il n'y a pas d'entrepreneur sans passion, essayons de transmettre cela aux jeunes.

LA VIE INDUSTRIELLE

Cette rubrique est consacrée aux nouvelles des Académies, des Sociétés savantes ou industrielles, des Comités et des Commissions de la SPI. Elle rendra compte des publications émanant de leurs membres.

UN COLLOQUE À SOPHIA-ANTIPOLIS

Le Mercredi 13 Décembre 2000, s'est tenu à Sophia-Antipolis, un colloque pour présenter aux autorités publiques, administratives et économiques des Alpes Maritimes, l'action d'encouragement engagée par la Société sur ce département.

Elle vise à inciter les professionnels de la filière électrique à utiliser «le multimédia», pour mieux se former, mieux appliquer les normes et les règles de sécurité, mieux servir leur clientèle. Cette action exemplaire a été engagée en concertation avec la chambre syndicale départementale des artisans électriciens, les industriels de la branche électrique et les représentants syndicaux.

Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation. Placée sous le signe du bicentenaire de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, cette réunion a permis au Président Bernard Mousson de présenter l'oeuvre de la Société dans le domaine de l'innovation industrielle, de la création d'écoles et de grandes écoles, dont certaines sont devenues presti-

gieuses, dans le dessin et l'esthétique industrielle devenus le «design» mais aussi pour le développement de l'outremer.

Il a évoqué, ce qui est moins connu, les réalisations pionnières de la Société dans le domaine social à des époques où rares étaient ceux qui y songeaient.

Ensuite Messieurs Veyrenc et Morlière ont présenté l'origine de l'action en cours pour la filière électrique dans le département, ses développements, ce qui en est attendu. Ils ont évoqué l'intérêt actif de la C.E.E. et du Ministre des Finances et de l'Industrie pour le projet. Ils ont été amenés à répondre aux multiples questions posées par l'assistance, tant sur l'action en cours, que sur ce qui pourrait être fait sur d'autres branches. Plusieurs départements avaient envoyé des observateurs, pour savoir si l'action pourrait être étendue sur d'autres circonscriptions administratives.

Un buffet attendait l'assistance et les conversations se sont prolongées très tard dans la soirée.





Au pupitre : Jean-Joël Veyrenc
Bernard Mousson, François Kester, Armand Gihan, Pierre Morlière



De gauche à droite :
Bernard Mousson, Président de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale
François Kester, Directeur Général de Côte d'Azur Développement
Armand Gihan, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Pierre Morlière



Armand Gihan, Jean-Joël Veyrenc, Bernard Mousson



Michel Loubsens, Directeur de l'OREP à Pau
Pierre Morlière



Jean-Joël Veyrenc, Délégué



Bernard Monge
Président d'Honneur de Promotelec
Patrick Lecomte
Établissements Legrand



parmi les invités

Pierre FAURRE (1942-2001)

Pierre Faurre, nous a quittés à 59 ans. Il était le brillant sujet par excellence que la France élitaine chérît. Il a tout fait plus tôt, plus fort que les autres, et s'est consumé comme un météore dans notre atmosphère, illuminant le firmament.

À vingt-ans, il sort de Polytechnique, pour l'École des Mines, puis c'est l'Université de Stanford, où il obtient un Ph.D en 1967, avec une thèse sur le filtrage statique. Docteur en Sciences, il développe ses recherches à l'INRIA et au Centre automatique de l'École des Mines du boulevard Saint-Michel.

A trente ans, il entre dans l'entreprise de son beau père, la SAGEM, qui produit des gyroscopes, des autoguidages pour les missiles et les drones. Cette entreprise, sous son impulsion se lancera dans la concurrence des Japonais sur le marché des photocopieurs, des fax, puis du téléphone portable. Il présidait le Conseil d'administration de l'École Polytechnique, siégeait aux Conseils d'administration de Saint-Gobain, de Pernod-Ricard et de la Société Générale, ainsi qu'aux conseils de surveillance de Peugeot et de Suez-Lyonnaise des Eaux. A 43 ans, il avait été élu à l'Académie des Sciences, un record pour notre temps.

Beaucoup se sont étonnés que la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale ne lui ait pas décerné le Chaptal de l'Industrie. La cause en est l'interdiction, qui est faite aux membres de la Société de tirer d'elle un avantage quelconque, même par une distinction honorifique méritée.

Pierre Faurre le comprenait, il avait en lui cet idéal d'encouragement, sans contrepartie. Il l'appliquait à ses cadets, il était venu appuyer comme membre du Conseil de direction l'Institut des Stratégies Industrielles, convaincu des faiblesses du management français dans cette discipline d'anticipation. Homme de culture, il avait soutenu Radio-Classique et apporté au journal «Le Monde» lors de ses grandes difficultés, l'appui de la SAGEM, pour 43 millions de Francs et ainsi contribué à sauver, l'héritier du «Temps», qui fut autrefois l'organe du Comité des Forges.

Son élévation au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur, était une récompense juste, pour cet homme de devoir, qui a fait briller, par l'innovation, l'Industrie Française.

J.R.

Pour vos conférences Pour vos séminaires Pour vos réunions de travail

Des salles en plein cœur de Paris...

Pour les Entreprises et Associations poursuivant des objectifs compatibles avec l'objet social et le souci de promouvoir l'Industrie, la SPI Société d'encouragement Pour l'Industrie nationale met à leur disposition des salles équipées destinées à leurs conférences et réunions de travail.

❶ SALLE LOUIS LUMIÈRE
(165 m²)

Conférence : 120 places. Salle de prestige, sonorisée, enregistrement possible.

❷ BIBLIOTHÈQUE MONTGOLFIER*
(35 m²)

Conférence : 30 places. Tour de table : 20 places. Écran.

* Il est possible d'ouvrir cette salle sur la salle Louis Lumière.

❸ BIBLIOTHÈQUE DE LASTEYRIE
(47 m²)

Tour de table : 18 places.

❹ SALON PERRET
(38 m²)

Conférence : 30 places. Tour de table : 16 places.

Tableau et écran.

❺ SALON EIFFEL
(39 m²)

Conférence : 25 places. Tour de table : 14 places.

Tableau.

❻ SALLE FREYSSINET
(35 m²)

Conférence : 20 places. Tour de table : 16 places.

Tableau et écran.

❼ SALLE DES TROIS CONSULS
(55 m²)

Conférence : 22 places. Tour de table : 40 places. Écran.

❽ SALLE CHAPTAL
(85 m²)

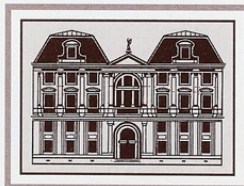
Conférence : 70 places. Tour de table : 50 places.

Sonorisation, tableau, écran.

4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Téléphone : 01 44 39 20 50

Télécopie : 01 42 84 17 73





1 Salle Lumière



3 Bibliothèque De Lasteyrie



SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Tél. (33) 01 44 39 20 50 - Fax 01 42 84 17 73

www.industrienationale.fr

adm@industrienationale.fr



Quatrième trimestre 2000